LE CADRE DE RÉFÉRENCE POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC[1] : UN OUTIL NOVATEUR ET PRATIQUE

Julie Larochelle-Audet est doctorante en éducation à l'Université de Montréal. • **Julie Larochelle-Audet** is a Doctorate student in Education at the University of Montreal.

Isabelle Anne Beck travaille au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. • **Isabelle Anne Beck** works at the Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Québec).

RÉSUMÉ Plus de 15 ans après sa publication, les principes de la *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle* (Ministère de l'Éducation du Québec, 1998) continuent d'encadrer l'action ministérielle et d'influencer le milieu scolaire autour du savoir-vivre ensemble dans une société francophone, démocratique et pluraliste. L'évolution des populations scolaires, la régionalisation de l'immigration et, de manière générale, les engagements récemment renouvelés du Québec en matière de persévérance et de réussite scolaires pour tous appellent cependant à raviver l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) à cet égard. De plus, l'observation de disparités dans la compréhension et l'organisation de services destinés aux élèves issus de l'immigration dans les commissions scolaires laisse entrevoir la nécessité de diffuser des orientations et des informations claires menant à des pratiques équitables. Il faut notamment rejoindre et outiller le personnel des commissions scolaires et des écoles où la présence d'élèves issus de l'immigration est plus récente (McAndrew, 2011). C'est dans ce contexte que la Direction des services aux communautés culturelles du MELS a élaboré le *Cadre de référence pour l'accueil et l'intégration des élèves issus de l'immigration au Québec*. Cet article présente les fondements et les objectifs de ce cadre, ainsi qu'un survol du contenu de ses premiers fascicules. Les aspects novateurs de cet outil sont également mis de l'avant.

Les élèves issus de l'immigration représentent aujourd'hui près du quart de l'ensemble des élèves du Québec, et leur présence est de plus en plus marquée à l'extérieur de l'île de Montréal (MELS, 2013a). Depuis l'adoption de la Charte de la langue française, couramment appelée la « loi 101 », les élèves issus de l'immigration sont majoritairement concentrés dans les écoles des commissions scolaires francophones. Le cadre de référence est donc principalement destiné au personnel du milieu scolaire francophone, qu'il entend informer, soutenir et outiller pour la mise en place et l'organisation des services destinés à ces élèves, la promotion de l'ouverture à la diversité culturelle et linguistique et la prise en compte des élèves plus vulnérables, comme les réfugiés ou les élèves ayant accumulé un grand retard scolaire. Prenant appui sur la recherche, il affirme l'importance de la mise en place d'interventions basées sur les valeurs d'égalité, d'équité et d'inclusion et propose des pistes d'action concrètes pour y parvenir.

Le *Cadre de référence pour l'accueil et l'intégration des élèves issus de l'immigration au Québec* a été conçu sous la forme d'une série de fascicules pour en permettre la publication de façon échelonnée, en fonction de l'évolution

des besoins des milieux et des enjeux liés à l'accueil et à l'intégration des élèves issus de l'immigration. Les quatre premiers fascicules, diffusés en janvier 2014, portent chacun sur un aspect spécifique de l'accueil et de l'intégration des élèves issus de l'immigration. Le premier fascicule, Portrait des élèves – *Soutien au milieu scolaire*, offre un bref portrait des élèves issus de l'immigration, des services qui leur sont offerts et du soutien apporté par le MELS au milieu scolaire à cet égard. Le deuxième, *Organisation des services*, vise à favoriser une meilleure compréhension des services et à soutenir le milieu scolaire dans leurs choix organisationnels au regard de l'intégration des élèves issus de l'immigration. Le troisième, *Protocole d'accueil*, vise à soutenir le milieu scolaire dans la mise en place d'une démarche structurée d'accueil qui leur permettra d'orienter les élèves nouvellement arrivés vers les services les plus appropriés à leur situation. Le dernier fascicule élaboré, *Partenariat – École, famille et communauté*, propose aux établissements scolaires quelques pistes d'intervention qui favorisent la création de liens avec la famille et l'ouverture à la diversité culturelle. D'autres fascicules sont actuellement en élaboration, dont un sur l'éducation interculturelle au sein des établissements scolaires.

ABSTRACT More than 15 years after publication, the principles from the *Policy Statement on Educational Integration and Intercultural Education* (Ministère de l'Éducation du Québec, 1998) continue to inform the actions of the Ministry and to influence the school milieu regarding how to live harmoniously in a francophone, democratic and pluralistic society. Changing school populations, the regionalization of immigration and, in general, Quebec's recent commitments toward student retention and academic success have put pressure on the Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) to renew its actions. A lack of understanding and organization of school boards' services for students from immigrant backgrounds suggest in addition that there is a need to issue guidelines and clear information leading to fair practices. Furthermore, staff working in school boards and schools where students with an immigrant background are a relatively new phenomenon and where support needs are important must be reached out to and given the appropriate tools (McAndrew, 2011). Taking that into consideration, the MELS's Direction des services aux communautés culturelles published in 2014 the *Cadre de référence pour l'accueil et l'intégration des élèves issus de l'immigration au Québec* (a frame of reference for welcoming and integrating students with an immigrant background in Quebec). This article examines the frame of reference's foundations and goals, and presents an overview of the content found in its initial booklets; its innovative features will also be highlighted.

Students with an immigrant background currently represent close to a quarter of all students in Quebec, and their number is quickly rising outside the island of Montreal (MELS, 2013a). Since the adoption of the *Charter of the French Language*, most commonly known as "Bill 101," the majority of students with an immigrant background have been enrolled in French schools. Consequently, the frame of reference is mainly intended for staff of the French education community. Its purpose is to inform and support them, and give them tools to develop and implement services for those students, to promote openness to cultural and linguistic diversity, and to identify and help vulnerable students such as refugees or students who have fallen severely behind in their studies. Based on research, the document reiterates the importance of the implementation of equality, equity and inclusion-based interventions and recommends concrete action plans to achieve that.

The frame of reference was first published as a series of booklets so as to facilitate a progressive distribution that takes into account the communities' evolving needs and the issues that arise when welcoming and integrating students with an immigrant background. The four first booklets were distributed in January 2014, and each focused on a specific topic related to welcoming and integrating students with an immigrant background. The first booklet, *Portrait des élèves – Soutien au milieu scolaire*, contained a brief description of students with an immigrant background, a summary of the services available to them, and the support services offered by the MELS to the education community. The second booklet, *Organisation des services*, clarified what exactly the various services provide and offered support to the education community for making organizational choices about the integration of students with an immigrant background. The third booklet, *Protocole d'accueil*, aimed to support the education community by implementing a structured welcoming approach to guide newly-arrived students toward the most appropriate services. The last booklet, *Partenariat – École, famille et communauté*, recommended some intervention options for schools which aim to facilitate relationships with families and open-mindedness toward cultural diversity. Other booklets are currently being created, including one on intercultural education within schools.

INTRODUCTION

Plus de 15 ans après sa publication, les principes de la *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle* (Ministère de l'Éducation du Québec, 1998) continuent d'encadrer l'action ministérielle et d'influencer le milieu scolaire autour du savoir-vivre ensemble dans une société francophone, démocratique et pluraliste. L'évolution des populations scolaires, la régionalisation de l'immigration et, de manière générale, les engagements récemment renouvelés du Québec en matière de persévérance et de réussite scolaires pour tous appellent cependant à raviver l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) à cet égard. De plus, l'observation de disparités dans la compréhension et l'organisation des services destinés aux élèves issus de l'immigration dans les commissions scolaires laisse entrevoir la nécessité de diffuser des orientations et des informations claires menant à des pratiques équitables. C'est dans ce contexte que la Direction des services aux communautés culturelles du MELS a diffusé en janvier 2014 les premiers fascicules du *Cadre de référence pour l'accueil et l'intégration des élèves issus de l'immigration au Québec*. Cet article présente les fondements et les objectifs du Cadre ainsi qu'un survol du contenu de ses premiers fascicules. Les aspects novateurs de cet outil sont également mis de l'avant.

ÉTAT DE LA SITUATION

Depuis la fin des années 1990, le portrait des élèves issus de l'immigration au Québec a évolué de manière considérable, en nombre et en diversité. Les élèves issus de l'immigration représentent aujourd'hui plus du quart de l'ensemble des élèves du Québec, et leur présence est de plus en plus marquée à l'extérieur de l'île de Montréal. Entre les années scolaires 1998-1999 et 2010-2011, la proportion d'élèves issus de l'immigration fréquentant des écoles situées sur l'île de Montréal est passée de 66 à 56 % et leur nombre en dehors de la région métropolitaine de Montréal[2] est passé de 22 000 à près de 40 000 (MELS, 2013a). Sous l'effet de la stratégie de régionalisation de l'immigration du gouvernement du Québec, plusieurs élèves réfugiés, dont un certain nombre ont un grand retard scolaire[3], sont amenés à fréquenter des écoles situées hors de l'Île de Montréal. Par ailleurs, depuis l'adoption de la Charte de la langue française en 1977, couramment appelée la « loi 101 », la quasi-totalité des nouveaux arrivants inscrits à la formation générale des jeunes fréquente une école d'une commission scolaire francophone. En 1971-1972, seulement 14,6 % des élèves allophones[4] étudiaient en français, tandis que cette proportion atteignait 85,4 % en 2010-2011 (MELS, 2012 : 2).

La proportion d'élèves ayant une langue maternelle autre que le français est aussi en forte augmentation. Elle est passée de 9 à 15 % pour l'ensemble des commissions scolaires francophones québécoises et de 40 à 52 % sur l'île de Montréal entre 1998-1999 et 2009-2010 (MELS, 2013a :3). Néanmoins, en raison des choix de sélection du Québec en matière d'immigration, environ la moitié des élèves immigrants inscrits pour la première fois dans une école francophone en 2009-2020 pouvait entreprendre ou poursuivre leurs études sans avoir recours à des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.

Les analyses sur la réussite scolaire des élèves issus de l'immigration indiquent par ailleurs que les élèves immigrants nés à l'extérieur du pays ne réussissent pas à obtenir un diplôme d'études secondaires dans des proportions comparables aux autres élèves, d'une manière plus marquée pour certains groupes au regard, par exemple, de leur parcours migratoire ou leur statut socioéconomique (McAndrew, Ledent et Murdoch, 2011). Seulement 48 % des élèves immigrants, de première génération[5], obtiennent leur diplôme d'études secondaires dans les sept années suivant leur entrée au secondaire, contrairement à 70 % chez l'ensemble des élèves (MELS, 2008).

De nombreuses commissions scolaires et écoles sont donc confrontées à un défi relativement nouveau, pour lequel elles n'ont souvent qu'une expertise limitée, soit celui de mettre en place des services appropriés pour ces élèves et d'assurer ainsi des chances de réussite scolaire égales à l'ensemble des élèves. Plus encore, des disparités au niveau de la réussite scolaire de ces élèves et de l'offre de services leur étant destinée ont mis en évidence la nécessité pour le MELS de proposer des pistes d'intervention visant une meilleure prise en compte des réalités et besoins des élèves et une adaptation des pratiques au sein des écoles.

LES FONDEMENTS, LES OBJECTIFS ET L'ASPECT NOVATEUR DU CADRE DE RÉFÉRENCE

Arrimé aux valeurs et aux orientations de la *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle* (Ministère de l'Éducation du Québec, 1998) et prenant appui sur la recherche, le Cadre de référence propose des orientations pratiques pour la mise en œuvre d'interventions basées sur des valeurs d'égalité, d'équité et d'inclusion, dans le but de soutenir la persévérance et la réussite des élèves issus de l'immigration et de contribuer au développement d'un Québec démocratique, francophone et pluraliste.

Le Cadre de référence se veut à la fois un outil d'information, de réflexion et d'action pour la mise en place et l'organisation des services destinés à ces élèves, la promotion de l'ouverture à la diversité culturelle et linguistique et la prise en compte des élèves plus vulnérables, comme les réfugiés ou les élèves ayant accumulé un grand retard scolaire. Il est d'abord destiné

au personnel du milieu scolaire francophone, qui accueille la plus large part des élèves issus de l'immigration. Conçu sous la forme d'une série de fascicules, son format permet en outre une utilisation simplifiée ainsi qu'une publication échelonnée en fonction de l'évolution des besoins des milieux et des enjeux liés à l'accueil et à l'intégration des élèves issus de l'immigration.

Les premiers outils développés par le MELS se sont davantage concentrés sur l'accueil et l'intégration des élèves issus de l'immigration, en visant trois objectifs spécifiques :

- Favoriser, au sein de la communauté éducative, une compréhension commune des processus liés à l'intégration des élèves issus de l'immigration
- Identifier et comprendre les facteurs qui favorisent l'apprentissage du français et l'intégration scolaire et sociale des élèves
- Soutenir les intervenants scolaires dans l'organisation des services aux élèves issus de l'immigration.

UN APERÇU DES PREMIERS FASCICULES

Les quatre premiers fascicules, diffusés en janvier 2014, portent chacun sur un aspect spécifique de l'accueil et de l'intégration des élèves issus de l'immigration. D'autres fascicules sont actuellement en préparation, dont un portant plus spécifiquement sur l'éducation interculturelle au sein des établissements scolaires.

Le premier fascicule, *Portrait des élèves – Soutien au milieu scolaire*, offre un bref portrait des élèves issus de l'immigration, des services qui leur sont offerts et du soutien apporté par le MELS au milieu scolaire à cet égard. Le deuxième, *Organisation des services*, vise à favoriser une meilleure compréhension des services et à soutenir les commissions scolaires et les établissements d'enseignement dans leurs choix organisationnels au regard de l'intégration des élèves issus de l'immigration. Le troisième fascicule, *Protocole d'accueil*, entend soutenir les commissions scolaires et les établissements d'enseignement dans la mise en place d'une démarche structurée d'accueil qui leur permettra d'orienter les élèves nouvellement arrivés vers les services les plus appropriés à leur situation (voir la section « Un outil pratique »). Il est accompagné d'outils qui visent à soutenir les milieux dans l'analyse des besoins des élèves. Le dernier fascicule diffusé, *Partenariat – École, famille et communauté*, propose aux établissements scolaires quelques pistes d'intervention qui favorisent la création de liens avec la famille et l'ouverture à la diversité culturelle. Il est par exemple suggéré de présenter un environnement visuel inclusif reflétant la diversité de l'établissement, d'adapter les communications aux besoins des parents nouvellement arrivées ou encore de mettre sur pied un comité rassemblant des enseignants offrant des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français et des enseignants de classes ordinaires pour se pencher sur l'accueil des élèves immigrants nouvellement arrivés.

UN OUTIL D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION

Dans l'objectif de soutenir le développement d'établissements scolaires ouverts à la diversité et de pratiques équitables et inclusives, le Cadre de référence entend d'abord répondre à des besoins de connaissances des milieux ainsi qu'à alimenter une réflexion sur leur propre offre de services. Il met de l'avant certaines approches éducatives soutenues par la recherche qui ont comme finalité la réussite de tous les élèves, lesquelles pourront par la suite être traduites en pistes d'action concrètes par les commissions scolaires et les établissements d'enseignement.

Il fournit de l'information factuelle récente sur la présence et la réussite scolaire des élèves issus de l'immigration dans le réseau scolaire québécois, dont ceux ayant recours aux services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français ou encore ceux étant plus vulnérables. Il rappelle également les différentes modalités de financement du MELS pour l'apprentissage du vivre-ensemble et l'accueil et l'intégration linguistique, scolaire et sociale des élèves issus de l'immigration, ainsi que les ressources auxquelles les commissions scolaires ont accès, tant pour les élèves que pour la formation continue du personnel scolaire.

L'une des orientations du Cadre est aussi d'éclairer les milieux sur les différentes modalités de services possibles, selon leurs réalités propres, et de favoriser une compréhension commune de l'ensemble des services pouvant être offerts aux élèves issus de l'immigration, soit les services particuliers d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, les services de soutien pour les élèves issus de l'immigration, les services complémentaires et le soutien additionnel, de même que de leur complémentarité.

UN OUTIL PRATIQUE

Bien qu'il ne soit pas prescriptif, le Cadre de référence espère susciter la mise en œuvre d'actions concrètes dans les milieux. Il se veut donc un outil d'accompagnement, modulable selon la diversité des contextes éducatifs.

L'une des pistes d'action les plus novatrices proposée dans le Cadre de référence est le Protocole d'accueil (voir la figure 1), une démarche structurée, mais adaptable par les milieux, qui met en perspective les différentes étapes de l'accueil des élèves immigrants nouvellement inscrits à l'école québécoise.

Il a comme objectif d'outiller les intervenants scolaires en vue de soutenir l'accueil des élèves et de leur famille, de faciliter leur orientation vers les services les plus appropriés à leur situation et enfin d'éviter les préjudices pouvant résulter d'un manque de renseignements sur les acquis scolaires des élèves (De Koninck et Armand, 2012). Il permet de tracer un premier profil de l'élève, en rassemblant des renseignements sur l'histoire familiale et migratoire, l'évolution globale de l'élève, son développement langagier, son parcours et sa réussite scolaires, ses habiletés, ses talents particuliers et ses champs d'intérêt. Ces renseignements doivent être non seulement recueillis, mais aussi transmis entre les différents intervenants scolaires et servir à fournir une information adaptée aux élèves et à leurs parents.

De manière globale, le Protocole d'accueil inclut normalement l'inscription de l'élève, son entrevue initiale, son évaluation langagière en français et l'utilisation de l'outil diagnostic pour les élèves qui sont potentiellement en situation de grand retard scolaire, mais d'autres types d'évaluation peuvent s'y ajouter selon les parcours et les expériences des élèves. Des outils, disponibles en ligne , pour réaliser l'entrevue initiale et l'évaluation initiale des compétences langagières en français sont également proposés aux commissions scolaires et aux établissements d'enseignement responsables de l'accueil. Des conseils pour l'organisation d'un accueil de qualité des élèves et de leurs parents sont aussi donnés.

Le rapprochement avec les familles et l'établissement d'un réel dialogue constituent par ailleurs l'une des orientations du Cadre de référence, notamment afin de favoriser leur participation à la vie de l'école et leurs liens avec le personnel scolaire, de se familiariser avec le système d'éducation québécois et de suivre le cheminement de leurs enfants. Afin d'y parvenir, les milieux scolaires sont par exemple invités à utiliser les services d'intervenants communautaires scolaires interculturels, qui agissent à titre d'agent de liaison entre l'école, les élèves et les familles, et des services d'interprétariat.

Le Cadre met également en perspective la responsabilité partagée entre tous les acteurs du milieu scolaire afin de faire de l'école un milieu ouvert à la diversité culturelle et de favoriser l'accueil et l'intégration des élèves issus de l'immigration. Il est par exemple recommandé de reconnaître le travail et le savoir-faire des partenaires et des organismes travaillant à différents égards auprès des élèves issus de l'immigration et de leur famille et de miser davantage sur la formation continue du personnel scolaire, en matière d'enseignement du français langue seconde et du développement d'une compétence interculturelle.

Le Cadre de référence propose enfin différentes pistes d'action pour favoriser le cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration. On retrouve par exemple des mesures concrètes pouvant faciliter les transitions des élèves entre les différents ordres d'enseignement ou encore entre la classe d'accueil et la classe ordinaire, de même qu'une liste de conditions gagnantes à mettre en œuvre afin que les élèves bénéficient pleinement des différents modèles de services d'accueil et d'intégration.

CONCLUSION

Dans un souci de réussite pour tous les élèves et selon des principes d'égalité, d'équité et d'inclusion, la Direction des services aux communautés culturelles du MELS a entrepris la diffusion du *Cadre de référence pour l'accueil et l'intégration des élèves issus de l'immigration au Québec* dans les commissions scolaires francophones qui sont appelées, de par la Loi sur l'instruction publique[6], à élaborer leur programme de services particuliers d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français. Cette initiative ravive une politique québécoise phare en matière d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle et fournit des lignes directrices pour guider les différents acteurs du milieu scolaire dans le déploiement de leur offre de services pour l'accueil et l'intégration des élèves issus de l'immigration, selon les réalités propres à leur milieu. Son aspect pratique et son ancrage dans la recherche en font en outre un outil fort prometteur. La diffusion des quatre premiers fascicules constitue un pas de plus pour l'édification d'écoles inclusives, lequel devrait se voir assurer rapidement par l'élaboration de nouveaux fascicules.

LE PROTOCOLE D'ACCUEIL

L'inscription de l'élève

L'entrevue initiale et le profil de l'élève

L'évaluation initiale des compétences langagières de l'élève en français

L'élève a une connaissance suffisante du français oral pour suivre normalement l'enseignement dans cette langue.

Une évaluation des compétences en lecture et en écriture permet de déterminer si l'élève a besoin de services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.

L'élève n'a pas besoin de services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.

Le dossier de l'élève est transmis aux intervenants scolaires avec une recommandation relative aux services à offrir.

L'élève a besoin de services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.

L'élève n'a pas une connaissance suffisante du français oral pour suivre normalement l'enseignement dans cette langue et a besoin de services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.

Le dossier de l'élève est transmis aux intervenants scolaires avec une recommandation relative aux services à offrir.

L'élève reçoit des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, soit :

- dans une classe d'accueil ;
- dans une classe ordinaire ;
- dans une classe d'accueil pour élèves en situation de grand retard scolaire.

Outil diagnostique en mathématique

L'élève susceptible de se trouver en situation de grand retard scolaire passe des tests. L'outil permet de confirmer ou d'infirmer ce diagnostic et de diriger l'élève vers les services adaptés à sa situation.

NOTES

[1] Les quatre premiers fascicules du Cadre de référence sont accessibles en ligne sur le site du MELS : www.mels.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/accueil-et-integration-des-eleves-issus-de-limmigration-au-quebec/

[2] La région métropolitaine de Montréal est une entité de recensement définie par Statistique Canada. Elle correspond à l'agglomération urbaine formée de la ville de Montréal et des 90 municipalités environnantes. En 2011, près de 50 % de la population de cette région habitait Montréal, Laval et Longueuil.

[3] Sont considérés comme tels les élèves accusant trois années ou plus de retard scolaire par rapport à la norme québécoise.

4 Les élèves dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais, ni une langue autochtone.

5 Par contre, les élèves de deuxième génération, dont au moins un parent est né à l'extérieur du Canada, ont un taux de diplomation légèrement plus élevé que celui des élèves qui ne sont pas issus de l'immigration (MELS, 2008 : 4).

[6] Les outils pour l'entrevue initiale et l'évaluation initiale des compétences langagières en français sont accessibles en ligne sur le site du MELS : www.mels.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/accueil-et-integration-des-eleves-issus-de-limmigration-au-quebec-entrevue-initiale/

RÉFÉRENCES

DE KONINCK, ZITA ET FRANÇOISE ARMAND (2012). Portrait des services d'accueil et d'intégration scolaire des élèves issus de l'immigration. Rapport public. Direction des services aux communautés culturelles. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Québec.

MCANDREW, MARIE, LEDENT, JACQUES ET JAKE MURDOCH (avec la collaboration de RACHID AIT-SAÏD). 2011. La réussite scolaire des jeunes Québécois issus de l'immigration au secondaire. Rapport final soumis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Montréal : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 141 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. 1998. Une école d'avenir : Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle, Québec, Direction des services aux communautés culturelles, 48 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). 2006. Portrait des élèves issus de l'immigration : de 1994-1995 à 2003-2004. Québec, Direction des services aux communautés culturelles, 70 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). 2008. Étude exploratoire du cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration : cohorte de 1994-1995 des élèves du secondaire, Québec, 19 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). 2012. Indicateurs linguistiques dans le secteur de l'éducation 2011, Québec, 8p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). 2013a. 1. Portrait des élèves – Soutien au milieu scolaire. Québec. 14 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). 2013b. 2. Organisation des services. Québec. 23 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). 2013c. 3. Protocole d'accueil. Québec. 14 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). 2013d. 4. Partenariat – École, famille et communauté. Québec. 13 p.